

## Conseil d'Administration Terre et Cité – 20 janvier 2025

### Compte Rendu

| Collège, Qualité                | Nom            | Prénom       | Position                        |
|---------------------------------|----------------|--------------|---------------------------------|
| Élus, Présidente                | DOUCERAIN      | Caroline     | Commune des Loges-en-Josas      |
| Élus                            | CURTI          | Gilles       | Commune de Jouy-en-Josas, SIAB  |
| Élus                            | LECLERCQ       | Patricia     | Commune d'Igny                  |
| Élus                            | MORDEFROID     | Jean-Paul    | Commune de Verrières-le-Buisson |
| Élus                            | PERSON         | Delphine     | Commune de Palaiseau            |
| Élus                            | MISSENARD      | Didier       | Commune d'Orsay                 |
| Agriculteurs, Vice-Présidente   | MODICA-VANDAME | Cristiana    | Agricultrice                    |
| Associations, Vice-Président    | GIRARDIN       | Cyril        | Amap Jardin de Cérès            |
| Associations, Vice-Président    | FAUVE-PIOT     | André        | EPI de la Vallée                |
| Associations                    | HOCQUARD       | Hervé        | AVB                             |
| Associations                    | CONCI          | Marcela      | Directeur adjoint CAUE 91       |
| Société Civile, Vice-Présidente | DIGARD         | Marie-Pierre | Particulier                     |
| Société Civile                  | RIMBERT        | Jean-Francis | Particulier                     |
| Société Civile                  | LEADLEY        | Paul         | LabEx BASC                      |
| Société civile                  | SAUGIER        | Bernard      | Particulier                     |
| Société Civile                  | RIFFAULT       | Sabine       | INRAE                           |

**Equipe Terre et Cité :** Sophie Pradié, Dorian Spaak, Laëtitia Rondinet, Alexia Beaujeux, Clémentine Marty, Kelly Can, Sterenn Benoît, Marion Guiho, Yolaine Abotsi

## **Ordre du jour**

|                                                                                         |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Gestion administrative et financière : changement de CAC/ clôture comptable</b>   | <b>2</b>  |
| <b>2. VivAgriLab : retour sur la journée de rencontre du 16 Janvier autour de l'eau</b> | <b>3</b>  |
| <b>3. EPAPS/ ZPNAF</b>                                                                  | <b>4</b>  |
| <b>4. Drainage et trémie agricole</b>                                                   | <b>7</b>  |
| <b>5. Drones effaroucheurs</b>                                                          | <b>8</b>  |
| <b>6. Trame noire</b>                                                                   | <b>8</b>  |
| <b>7. Haies</b>                                                                         | <b>10</b> |
| <b>8. LEADER : point sur la programmation</b>                                           | <b>10</b> |
| <b>9. Carbone : projet de coopération leader</b>                                        | <b>11</b> |
| <b>10. Dates à venir</b>                                                                | <b>13</b> |

**Caroline Doucerain** ouvre la séance et accueille les nouveaux représentants au Conseil d'Administration, Sabine Rigaud et Marcela Conti.

**Sabine Rigaud** se présente : nouvelle déléguée régionale INRAE depuis le 1er janvier, elle prend la suite de Loïc Le Pignac et de Nathalie Touze. Sabine Rigaud est sur le plan scientifique immunologiste et découvre les questions agricoles. Sabine Rigaud était présente pour la journée de rencontre du VivAgriLab sur l'eau.

**Marcela Conci** se présente : elle prend le relais d'Alexis Linge suite à sa démission jusqu'à l'arrivée d'un nouveau ou d'une nouvelle directrice du CAUE 91. Marcela Conci est architecte, spécialiste du bâti ancien.

## 1. Gestion administrative et financière : changement de CAC / clôture comptable

**Laëtitia Rondinet** présente les nouvelles arrivées dans l'équipe ainsi que le point sur les recrutements en cours notamment dans l'équipe de coordination.

**Laëtitia Rondinet** présente la répartition des rôles au sein de l'équipe de Coordination : point sur l'équipe et ses missions.

**Laëtitia Rondinet** présente l'état de la trésorerie au 6 janvier 2025, ainsi que les 2 contrats d'apport de trésorerie avec droit de reprise en cours avec l'Université Paris-Saclay et la Caisse des Dépôts.

**Sophie Pradié** présente les conventions en cours de discussion dans le cadre des budgets 2024 et 2025.

**Hervé Hocquard** demande si la Communauté d'agglomération Paris-Saclay accompagne Terre et Cité avec une convention.

**Laëtitia Rondinet** confirme que la convention tri-annuelle avec la communauté d'agglomération Paris-Saclay a été renouvelée en 2024 et a été rehaussée pour atteindre 50 000 euros.

**Sophie Pradié** présente l'état d'avancement de la nomination du commissaire aux comptes suite à la validation en Conseil d'Administration du 30 septembre 2024 du changement de commissaire aux comptes. Un appel d'offres a été lancé en octobre 2024 auprès de 5 cabinets. Trois cabinets ont été retenus pour des réunions de présentation et de clarification des offres. Les trois offres ont été présentées en réunion de bureau du 12 novembre. Le cabinet Grant Thornton a été retenu.

La nomination de CAC relève d'un vote en Assemblée Générale Ordinaire (AGO), sans cela les commissaires aux comptes ne peuvent commencer à travailler sur les comptes 2024. Comme cela est prévu aux statuts de Terre et Cité, il est proposé au Conseil d'administration de voter pour l'organisation d'une AGO en février, et d'une autre en mars dans le cas où le quorum ne serait pas atteint en février.

**Relevé de discussion:** Les membres du Conseil d'administration valident l'organisation de 2 Assemblées Générales Ordinaires en février et en mars afin de voter la nomination des nouveaux commissaires aux comptes.

## 2. VivAgriLab : retour sur la journée de rencontre du 16 Janvier autour de l'eau

**Caroline Doucerain** souligne le succès de cette journée, marquée par d'excellents retours de la part de nombreux acteurs.

**Sophie Pradié** rappelle les grandes lignes de l'événement, articulé autour de l'évolution de la ressource en eau en agriculture face au changement climatique. Celui-ci s'est ouvert par une introduction de **Caroline Doucerain**, suivie des interventions de **Benoît Gabrielle** (Vice-Président Développement Soutenable, Université Paris-Saclay), **Alexandre Pery** (Directeur scientifique, AgroParisTech) et **Cyril Girardin** (Directeur adjoint, UMR Ecosys – INRAE).

**Nathalie De Noblet**, climatologue et co-coordinatrice du GREC francilien, a ensuite présenté les connaissances actuelles sur les facteurs climatiques générateurs d'impact sur l'agriculture francilienne. Deux tables rondes ont permis un retour d'expérience des acteurs du territoire sur l'évolution de la ressource en eau, réunissant agriculteurs, collectivités, chercheurs et représentants du SIAVB.

Le déjeuner a été l'occasion de mettre en valeur les produits locaux grâce à un buffet 100 % issu du territoire, organisé par l'équipe médiation de Terre et Cité. L'après-midi a été consacré à des ateliers de co-construction, qui ont suscité une belle mobilisation.

Au total, cette journée a réuni une trentaine d'intervenants et 150 participants issus des services de l'État, des collectivités, du monde agricole, de la recherche, des entreprises et des associations. Plusieurs pistes de projets ont déjà émergé, notamment sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, l'impact des haies ou encore le développement d'une filière locale de polenta et de maïs.

**Véronique Pidou-Brion**, étudiante en reconversion professionnelle à AgroParisTech, était présente sur la journée et nous rejoindra en mars 2025 pour capitaliser sur cette journée.

**Jean-Francis Rimbert** a salué l'organisation de cette journée et exprimé son souhait de recevoir la présentation de Nathalie De Noblet. Il a également souligné le fonctionnement encore trop cloisonné des structures compétentes sur la gestion de l'eau (eaux pluviales, eaux usées, ruissellement, etc.), mettant en avant le rôle clé de Terre et Cité pour créer du lien entre ces différents acteurs.

**Caroline Doucerain** a confirmé que l'objectif de cette journée était précisément d'amorcer un travail collectif à l'échelle du territoire sur cette thématique de l'eau.

**Paul Leadley** a insisté sur l'importance du dialogue entre la recherche et les agriculteurs, tandis que **Cyril Girardin** a salué la pertinence et la richesse de l'intervention de **Nathalie De**

**Noblet.**

**Cristiana Vandame**, qui n'a pas pu assister à l'événement, a souhaité connaître les agriculteurs présents. **Sophie Pradié** a cité :

- **Nicolas Revol** (Ferme de Gisy) ;
- **Théophile Letierce** (Ferme d'Orsigny) ;
- **Les vigneron de Vauhalla** ;
- **Nils Gourlaouen et Norbert Amougou** (Ferme des Loges-en-Josas) ;
- **Jean-Francis Rimbert** (Jardins de Cocagne) ;
- **Sébastien Bouët** (Ferme de la Ronce, Triangle Vert) ;
- **Christine Dilman** (UMR du Moulon) ;
- **Christophe Fangeux** (Vignoble des Racines du Temple).

**Gilles Curti** a interrogé la présence du SIAVB lors de cette journée. **Caroline Doucerain** a précisé que **Louis Marant**, des services techniques du SIAVB, était intervenu lors de la première table ronde. **Sophie Pradié** a également mentionné l'intervention de **Bernard Gleize**, élu de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay et maire de Vauhalla, qui a abordé les enjeux liés aux eaux de ruissellement lors de la première table ronde.

**Relevé de discussion:**

La journée dédiée à l'évolution de la ressource en eau en agriculture face au changement climatique a rassemblé 150 participants et une trentaine d'intervenants issus de la recherche, du monde agricole, des collectivités et des services de l'État. Après une ouverture par **Caroline Doucerain**, plusieurs experts, dont **Nathalie De Noblet**, ont partagé leurs analyses et expériences lors de tables rondes et d'ateliers de co-construction. L'événement a mis en évidence la nécessité de renforcer les liens entre acteurs et a fait émerger plusieurs pistes de projets concrets. Terre et Cité a joué un rôle clef dans cette mise en réseau.

### 3. EPAPS/ ZPNAF

**Prise de note :**

**Dorian Spaak et Caroline Doucerain** expliquent que le programme d'action de la ZPNAF a été voté en conseil d'administration de l'EPAPS le 10 décembre. De cette manière, l'EPA a acté le non-financement de la ZPNAF, et les 4 ETP dédiés à la recherche de financements négociés par Terre et Cité dans le programme d'action. Ils rappellent que les échanges entre Terre et Cité et l'EPA de 2024 ont été dédiés à négocier cette convention avec des interlocuteurs différents à chaque fois. Les négociations ont mené à une convention de 25 000€, ce qui ne correspond malheureusement pas au travail réalisé par TC pour le programme d'actions.

Globalement, nous assistons à un désengagement de l'EPA, souligné par les maires au conseil d'administration. L'EPA aurait en effet affirmé que l'établissement n'avait pas vocation à financer des associations.

**Caroline Doucerain** ajoute que nous sommes conscients que le nouveau programme d'action arrive dans un contexte budgétaire très complexe. Pour autant, il y a une vraie déception face au non-renouvellement des postes correspondants à nos interlocuteurs directs (Sibylle Parant, Vincent Petitet...). Le nouvel interlocuteur de Terre et Cité est le directeur de cabinet de l'EPA, qui a donc beaucoup d'autres missions que celle de l'agriculture. Caroline reste perplexe et demande si les autres élus autour de la table ont des nouvelles de l'EPA.

**Didier Missenard** (Orsay) indique que la ZAC d'Orsay est la dernière ZAC à être construite. Comme cette ZAC s'appuie sur de l'immobilier de bureaux (en chute libre depuis 4 ans) et de l'accès à la propriété (qui n'est plus rentable depuis 1 an), la ZAC est déficitaire.

**Cyril Girardin** indique que l'INRAE a prévu de déménager sur Palaiseau depuis 2014-2015. Finalement, le déménagement a eu lieu en 2019 et a encore besoin de terrains expérimentaux pour la recherche agronomique et les 1100 personnes qui y travaillent. Il rappelle l'échec de la lisière de Corbeville qui aurait dû être dédiée à la recherche agronomique à l'initial dans le plan masse de Michel Desvignes (en charge du schéma directeur du campus). Aujourd'hui les terres expérimentales sont à Grignon, très loin des bureaux ! Initialement 120 hectares de lisières étaient prévus par Desvignes, puis ce sont 30 hectares qui sont discutés pour Corbeville, puis 20 hectares, et maintenant ce sont 8 hectares qui sont en discussion avec l'EPAPS. L'idée de terres expérimentales est de plus en plus floue, et les terres risquent d'être urbanisées. Cyril Girardin ajoute qu'AgroParisTech a levé 600 000€ pour commencer à utiliser la lisière et lancer des projets (portés par l'ANR). Il y a aujourd'hui un risque de perdre cet argent engagé auprès de l'ANR... Une réunion est prévue fin janvier à ce propos, dernier ultimatum.

**Hervé Hocquard** ajoute qu'il est illusoire de penser que faire des économies sur ces sujets pour rétablir les fonds de l'EPA est viable. Cela affiche la volonté insidieuse de l'EPA de vraiment changer de paradigme.

**Cyril Girardin** ajoute que pour l'INRAE, la proximité entre ville et champs était vraiment intéressante (compost, urines, etc) : c'est un grand potentiel pour tester une agriculture de demain ! C'est donc une déception de ne pas être suivi là-dessus par l'EPA.

**Paul Leadley** s'interroge sur la pertinence d'informer publiquement sur cette situation, via des journalistes, étant donné qu'elle n'est pas qu'une question de conjoncture mais correspond à une décision d'abandonner une des missions fondamentales de l'EPA.

**Delphine Person** indique qu'effectivement, certaines ZAC sont apparemment en déficit. Les déficits ne sont pas les mêmes sur les différentes ZAC. Les 3 maires ont proposé des économies à l'EPAPS car l'EPAPS rogne aussi sur les équipements publics... alors qu'il y aurait des solutions en réorientant les finances de l'EPA. Certainement que Martin Guespereau a hérité des difficultés financières précédentes. Mais Delphine pense que c'est une affaire de choix.

**Cristiana Modica-Vandame** complète : Je souscris à ce qui a été dit. Je rappelle que l'EPA est arrivé à la suite d'une OIN. Ce serait naïf de penser que cette OIN voulait garder un équilibre entre un projet d'aménagement et l'agriculture. La position de l'EPA ne m'étonne pas du tout. Ce qui est fondamental, c'est de dénoncer publiquement, d'interpeller la préfète par

exemple, car sa visite avait montré la bonne image de l'EPA sur le territoire qu'elle avait. Il n'y aura pas de machine arrière, alors il faut dénoncer.

**Caroline Doucerain** : Je pense qu'il faut en effet dénoncer ce qui se passe mais choisir de nouvelles voies, car on a fait beaucoup de conférences de presse avec les mêmes journalistes, et ce n'est pas forcément très efficace. Si on reproduit les mêmes choses, on aura les mêmes effets. Il y a eu diverses initiatives de remontée vers la présidente de l'EPA et de région (Valérie Pécresse), qui est importante dans les arbitrages. Au CA de l'EPA, les défaillances remontées par Terre et Cité et divers maires ont vraiment été appuyées par Yann Cauchetier et François de Mazières. Cependant, ils en sont ressortis avec le même pessimisme. Il faut faire comprendre à la diversité des acteurs que l'inquiétude portée par TC est très largement partagée.

**Cristiana Modica-Vandame** : Nous avons eu une réunion en sous-préfecture début janvier avec RTE, la DDT, Enedis, la SGP, l'EPA, le SIAVB, le SIAHVY, les autres agriculteurs et Terre et Cité pour dénoncer les malfaisances de la SGP et d'autres maîtres d'oeuvre pour les problématiques de la gestion de l'eau. Autour de cette table, on a réussi à dénoncer les responsabilités qui auraient pu être mises sous la table. Marine de Talhouët, DDT adjointe, a fait un super travail.

**Cristiana** propose de créer une table ronde avec les chercheurs, TC, les agriculteurs, etc, à la sous-préfecture par exemple par rapport à la problématique des chardons. Lors de la dernière réunion en sous-préfecture, il a été dit à la SGP qu'elle ne respectait pas la loi régionale de lutte contre les espèces végétales invasives (souligné notamment par Marine de Talhouët). Les chardons poussent majoritairement dans les terres remaniées avant l'artificialisation.

**Cyril Girardin** continue en indiquant qu'une convention de 25000€ pour TC de la part de l'EPA est vraiment sous-estimée par rapport au travail fourni pour le renouvellement du programme d'action. Ce désengagement est très problématique étant donné que l'EPA, la ZPNAF et la SGP notamment sont des entités créées par la Loi.

**Jean-Francis Rimbert** propose de centrer notre argumentaire sur l'enjeu alimentation, pour intéresser davantage de publics. C'est un sujet majeur sur le temps long. Il ne faut pas seulement dénoncer les manquements techniques de courts termes, au risque d'épuiser notre argumentaire.

**Caroline Doucerain** propose de demander un nouveau COPIL ZPNAF à condition que tous les acteurs se mobilisent, y compris les élus les moins présents habituellement. Il y a un gros travail de mobilisation à faire par Terre et Cité, car le précédent COPIL n'avait pas réuni beaucoup d'élus. Pour leur défense, les élus ont été contactés seulement 12 jours avant, avec un programme d'action neuf et remanié un ordre du jour très technocrate.

**Hervé Hocquard et Jean-Paul Mordefroid** acquiescent et soulignent l'incohérence entre ce qui se passe et le discours politique porté par l'EPA et la sous-préfecture.

**Caroline Doucerain** remercie le CA pour ces échanges intéressants.

**Dorian Spaak** indique que pour les 15 ans de la ZPNAF, Martine Debieesse va sortir un livre et un film réalisé avec Claire Leluc-Derouin sur l'histoire et les enjeux de la ZPNAF. Jacques

de Givry et Martine participent à un travail avec Terre et Cité pour le montage d'un ou plusieurs événement(s) autour de la ZPNAF et des objets nouvellement créés : livre, film, et carte qui sera réalisée par Terre et Cité. Cette carte pourra être un objet de définition de la ZPNAF, qui mettra en valeur les ressources du Plateau, ses enjeux et ses dynamiques.

**Paul Leadley** soutient que la ZPNAF est un outil extraordinaire, et se demande comment faire vivre le programme d'actions de la ZPNAF sans l'EPA.

**Dorian Spaak** répond que le COPIL de la ZPNAF est un endroit pour poser cette question ouvertement. Le directeur de cabinet de Martin Guespereau à l'EPA assume de ne plus traiter d'agriculture. Cependant, la loi est claire sur le fait que ce programme doit exister, donc la question de qui anime est légitime. Grâce au travail de Martine Debiesse, on a beaucoup d'éléments sur la ZPNAF qui ont été produits sans l'EPA. Ce travail est l'occasion de formaliser une proposition à l'EPA pour fêter les 15 ans. Si ça intéresse l'EPA, un partenariat pourra se négocier.

**Jean-Francis Rimbert** : A-t-on un interlocuteur identifié au sein de l'État qui pourrait soutenir la ZPNAF, si l'EPA ne joue pas son rôle ?

**Dorian Spaak** répond que la ZPNAF relève des ministères de tutelle (Environnement, agriculture).

## 4. Drainage et trémie agricole

**Clémentine Marty** énonce les suites du sujet "inondations à l'hiver 2023-2024 et à l'automne 2024" :

Les responsabilités ont été éclaircies suites aux multiples démarches insufflées par les agriculteurs et Terre et Cité. Les sondages de drains réalisés ont permis de dire que :

- les dégâts causés aux drains sur la parcelle Vandame le long de la RD36 ont été causés par RTE lors de l'enfouissement d'une ligne électrique nécessaire au passage de la ligne 18.
- les dégâts causés aux drains dans le ventre de Châteaufort chez Julien Thierry ont été causés par la SGP (drain bouché) mais restent encore à préciser.

Les deux dégâts observés ont été réparés, mais des sondages supplémentaires ont été demandés par les agriculteurs. RTE a pour objectif de réaliser des sondages et réparations possibles au printemps 2025.

Concernant l'aménagement de la **trémie agricole** : le rapport de sécurité routière indiquant les aménagements à mettre en place pour garantir la sécurité de l'aménagement a pu être discuté avec la Chambre d'Agriculture et la SGP, et d'autres parts avec les agriculteurs. Le sujet sera débattu avec toutes les parties (y compris le CD91 gestionnaire de la route) en réunion plénière le 6 février. *[La gendarmerie était présente à cette réunion, mais le CD91 était absent].*

## 5. Drones effaroucheurs

Le projet de mise en place d'une expérimentation des drones effaroucheurs a été discuté en collège agriculteurs en janvier avec l'intervention de Dorian Blot, agriculteur du sud de l'Essonne commercialisant ces drones, et Adrienne Ressayre, chercheuse à l'INRAE mettant une place une expérimentation grâce à un drone financé par Terre et Cité.

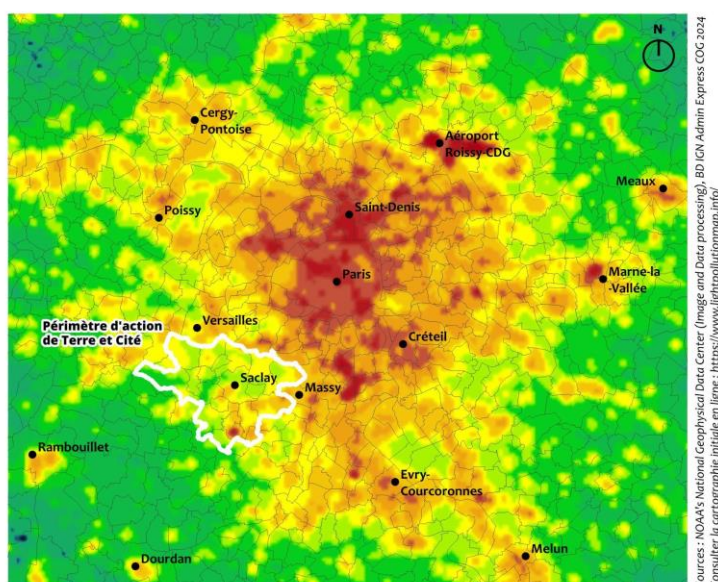
**Clémentine Marty** relève l'intérêt des agriculteurs pour la technique, et le déploiement probable du projet la saison prochaine.

## 6. Trame noire

**Clémentine Marty** résume le projet trame noire et le plan d'action élaboré avec l'EPA depuis le dernier Conseil d'administration. Le Plateau de Saclay est la zone sombre la plus proche de Paris, c'est à préserver. Le cadre de la ZPNAF peut aider pour valoriser cette ressource, qui peut en devenir un attribut reconnu. Une nouvelle fiche-action a été créée dans le programme d'actions, portée par l'EPA et TC (travail avec Emeline Bardou-Lapaix, chargée de projets biodiversité). Une stagiaire a été recrutée à partir de début mars. Le début du projet a été financé par le Fonds vert, et la suite est en cours de financement (pistes région Île-de-France et Mécénat Crédit Agricole).

Plan d'actions jusqu'en 2026 :

- Sortie du pré-diagnostic (état de l'art, état des lieux de la biodiversité nocturne et des pratiques locales en faveur/défaveur de la nuit noire, et perspectives) > *février 2025*
- Mise en place d'un groupe de travail par l'EPA recherche/ agglomération/ entreprises /... > *1er trimestre de 2025*
- Action de sensibilisation et de médiation auprès du grand public, des autres associations, des mairies (randonnées nocturnes et autres) > *à partir d'avril 2025*
- Accompagnement des collectivités et des entreprises privés sur la démarche globale et sur les points sensibles via une aide au diagnostic (kit à créer) > *à partir d'avril 2025*



**Radiance émise en 2024 par l'agglomération parisienne**

La radiance est la puissance émise par unité de surface, dans une direction donnée par unité d'angle solide.

0 5 10 km



### Relevé de discussion:

**Cristiana Modica-Vandame** : Où en est-on dans les échanges avec l'université pour le problème de l'éclairage des stades de Moulon ? C'est une aberration que malgré toutes les initiatives de sensibilisation, il n'y a rien qui est fait concrètement. Je suis fatiguée par toutes ces études écrites, qui ne permettent pas de répondre aux problèmes soulevés sur le terrain depuis 10 ans.

**Clémentine Marty** : Nous n'avons pas de retour de l'université. Il est difficile de faire bouger les gestionnaires de luminaires installés en dehors de l'espace public. La loi est assez flexible, il faut les convaincre d'aller plus loin, ce qui nécessite des négociations.

**Caroline Doucerain** : Certains bailleurs répondent que c'est impossible d'éteindre les parkings pour répondre aux contraintes posées pour l'accessibilité PMR notamment. Il y a des contradictions dans les enjeux. On aura tout de même des difficultés à éteindre les rues à 17h en hiver. Les actions de sensibilisation restent très importantes. Il faut soutenir les extinctions totales de certaines zones, bien plus intéressantes pour la biodiversité que la diminution de l'intensité de l'éclairage (qui a tout de même un intérêt économique).

**Patricia Leclercq** : Les gens commencent à se plaindre à Igny de l'extinction, car il y a des cambriolages récents pourtant tous en journée.

**Didier Missenard** : Au contraire, à Orsay, nous avons eu beaucoup de plaintes au début de la politique d'extinction, puis de moins en moins. Il faut persévérer.

**Cyril Girardin** : L'idée des détecteurs de lumières ne sont pas assez mis en avant, je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas le cas. Je pense notamment à de nombreux parkings d'entreprise qui restent constamment éclairés.

## 7. Haies

**Alexia Beaujeux** présente des informations sur le projet haies:

Le pôle haies est au milieu de saison de plantation, avec 4 jours de plantations réalisés, et 5 encore à venir. Cette saison permettra de planter 2,5 km de haies, pour atteindre les 12 km au total d'ici deux ans. Ces plantations vont permettre d'atteindre un maillage assez fin du plateau, et de reconnecter les vallées de la Bièvre et de l'Yvette, dans l'idée de créer des continuités écologiques entre ces deux réservoirs de biodiversité.

En 2024, Terre et Cité a commandité une étude à Solagro, pour préciser les implantations de haies les plus propices à la biodiversité, et pour évaluer le rôle potentiel de ces plantations sur la biodiversité du plateau. Solagro a rendu les conclusions de son étude, qui propose trois horizons de temps pour déployer le projet haies mais aussi d'autres infrastructures agro-écologiques (prairies fleuries, mares, bandes enherbées).

Le premier horizon de temps, d'ici 2030, invite à prioriser le cœur du Plateau (la plaine de Villiers). Le troisième horizon de temps, d'ici 2050, invite à prendre en compte l'adaptation au changement climatique. Cette étude invite Terre et Cité à augmenter le volume de plantation annuel.

**Alexia Beaujeux** ajoute que la plantation de haies dans les années à venir va aussi être déterminée par le ruissellement, fort enjeu sur le plateau, et que des recherches de financements (Région, Fonds Vert...) sont en cours pour réaliser ce projet.

**Paul Leadley**, qui était également présent au collège agriculteurs, insiste sur l'intérêt de presque tous les agriculteurs sur les bandes fleuries, sujet sur lequel il va mobiliser des collègues chercheurs.

**Cristiana Vandamme** confirme la volonté de plusieurs agriculteurs de créer un groupe de travail sur les bandes enherbées, et les prairies fleuries, notamment sur le sujet des semences locales.

### **Relevé de discussion:**

Le pôle haies cherche à définir un projet plus ambitieux, qui contribue à favoriser la biodiversité du plateau, prend en compte de nouveaux enjeux, et explore d'autres infrastructures agro-écologiques. Les membres du conseil d'administration sont enthousiastes par rapport à ces perspectives. Un bon nombre d'agriculteurs sont notamment motivés pour travailler sur les prairies fleuries, avec des chercheurs. Le pilotage du projet et la recherche de financements pour ce dernier est confié à l'équipe haies.

## 8. LEADER : point sur la programmation

**Prise de note :**

**Dorian Spaak** explique que si tous les projets passés pour l'instant en opportunité venaient à se concrétiser, il resterait environ 35 % de la maquette disponible pour le reste de la programmation, soit un peu plus de 500 k€.

La dynamique d'émergence de projets a été très soutenue en cette première année de programmation. Nous sommes en revanche en attente du début des instructions des projets par la Région Ile-de-France afin de pouvoir passer en phase effective de programmation des projets.

**Relevé de discussion:**

Les engagements financiers en opportunité sont déjà conséquents (47% de l'enveloppe disponible) et la consommation théorique potentielle monte à 82% de l'enveloppe si l'on intègre tous les projets actuellement en cours d'accompagnement et l'ensemble des frais d'animation gestion sur la programmation. Cela est à prendre en compte pour les prochains comités de programmation. La programmation était censée se terminer en 2027 mais pourrait être étendue jusqu'à 2030

## 9. Carbone : projet de coopération leader

**Alexia Beaujeux** présente la contribution carbone volontaire, un dispositif de financement des changements de pratiques bas carbone pour lequel Terre et Cité propose un accompagnement aux agriculteurs du Plateau.

Dans le secteur agricole, la contribution carbone volontaire est un dispositif de financement des actions permettant de :

- diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'exploitation *via*, par exemple, la modification des modes de fertilisation des cultures ;
- stocker du carbone dans les sols *via*, par exemple, l'extension de la durée des couverts végétaux ou leur densification.

Terre et Cité accompagne 3 agriculteurs du Plateau dans le financement de ces changements de pratiques, via leur labellisation bas carbone et *in fine* la génération de crédits carbone. Ces crédits peuvent être vendus à des structures privées ou publiques, pour financer le coût de mise en œuvre de la pratique. Terre et Cité cherche à vendre ces crédits à un prix juste, supérieur au prix du marché, et à des structures locales qui souhaitent s'impliquer dans la transition agricole du territoire.

Les pratiques mises en œuvre par les agriculteurs du Plateau engagés dans cette démarche concernent, principalement l'extension de la durée d'implantation des couverts végétaux dans les rotations et/ou leur densification. Certains agriculteurs associent cette pratique à d'autres

actions en matière de restitution des résidus de culture, d'insertion de culture de légumineuse et/ou de prairies temporaires dans la rotation, de réduction du travail du sol ou encore de modulation de l'amendement (réduction, enfouissement, etc)...

Le pôle Carbone de Terre et Cité a monté un projet de coopération Leader pour promouvoir la contribution carbone volontaire auprès d'autres territoires Leader d'Ile-de-France. L'association a en effet un certain recul sur la mise en place de ces démarches, et souhaite en faire bénéficier d'autres territoires. De plus, cette coopération doit permettre de positionner le Plateau de Saclay comme un territoire pionnier sur ce sujet et inciter d'autres agriculteurs du territoire et des alentours à s'engager dans ce type de dispositif. Une coopération permettra également d'améliorer la visibilité de l'action auprès des acteurs potentiellement intéressés par l'achat de crédits carbone locaux.

Les territoires suivants ont témoigné un intérêt dans la coopération : Seine Aval, Parc naturel du Gâtinais Français, Triangle Vert, Plaine de Versailles, Seine & Marne (regroupant le GAL Sud 77 et le GAL Terre de Brie), Coeur d'Essonne Agglomération. Leur implication doit encore être confirmée. Concernant Coeur d'Essonne, un partenariat existe déjà avec ce territoire, dans le cadre duquel Terre et Cité informe et accompagne les agriculteurs de ce territoire à la labellisation bas carbone.

La coopération Leader prendra la forme suivante:

- un événement, en décembre 2026, destiné aux agriculteurs, avec des présentations de fermes, et des retours d'expériences ;
- des temps de formation et d'accompagnement des techniciens des territoires membres de la coopération dans l'impulsion de démarche territoriale de déploiement de la contribution carbone ;
- un événement, en 2027, de rencontre entre agriculteurs, collectivités et financeurs potentiels.

Le montant global de cette coopération est de 55 000 euros, chaque territoire partenaires apporte un financement entre 6 et 10 000 euros pour participer. Terre et Cité souhaite consacrer 0,25 ETP sur 2 ans à ce projet.

**Jean-Francis Rimbert** demande des précisions sur la manière dont sont calculées les réductions d'émissions.

**Dorian Spaak** explique que la démarche commence par un audit général des émissions de la ferme, qui permet de repérer quelles pratiques réalistes peuvent être mises en place, et d'estimer le nombre de crédits carbone qu'il est possible de générer. La ferme s'engage ensuite sur la base de l'audit à opérer des changements. Un bilan annuel est réalisé pour vérifier l'atteinte des objectifs fixés en termes de tonnes de carbone évitées ou stockées.

**Cristiana Vandame** fait remarquer que les pratiques citées sont pratiquées par certains agriculteurs, sans que cela fasse l'objet de crédits carbone.

**Dorian Spaak** explique que ce dispositif permet d'inciter des exploitants agricoles qui autrement ne s'engageraient pas dans ces pratiques, ne prendraient pas ce risque, à se

lancer.

**Relevé de discussion:**

**Sur la proposition de la Présidente de Terre & Cité, les membres du Conseil d'administration :**

VALIDENT à l'unanimité et adoptent le plan de financement du projet de coopération Carbone. Le comité d'administration autorise la Présidente à solliciter la subvention du fonds européen LEADER.

## 10. Dates à venir

**Caroline Doucerain** présente les prochaines dates :

- ❖ Mardi 4 Février : Assemblée Générale Ordinaire (nomination des CAC)
- ❖ Jeudi 13 février : Atelier "fonctionnalités agricoles" pour la CPS
- ❖ Lundi 10 Mars : Assemblée Générale Ordinaire (nomination des CAC)
- ❖ Jeudi 13 Mars : Comité de programmation Leader
- ❖ Jeudi 27 Mars : Événement Leader à la Maison Cocagne
- ❖ Lundi 12 mai : Conseil d'administration
- ❖ Jeudi 12 juin : Assemblée Générale

**Caroline Doucerain** clôt la séance et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation.

